

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 11 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française à des officiers, officiers mariniers, quartiers-mâtres et marins du Dlberville.

n° 11

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 décembre 1942

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1942

Date du numéro
1 janvier 1942

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des somalis et dépendances, commandeur de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 26 juin 1941 portant création «de la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée aux officiers, officiers mariniers, quartiers-mâtres et marins du Dlberville dont les noms suivent : MM. Mas de Saint-Maurice, capitaine de frégate. Le Pivert (Pierre), capitaine de corvette, Duval (Georges), lieutenant de vaisseau, Pehourca (Georges), lieutenant de vaisseau, Courger (hence), enseigne de vaisseau de 13 classe, Aliques (Gaston), enseigne de vaisseau à Jacquet (Paul), ingénieur-mécanicien de Brasseur (Pierre), commissaire de classe, Dijonneau (André), médecin de 2 classe, Planson (Roland), premier-maitre mécanicien Courand Clean), maitre mécanicien, Monot (Olivier), maître mécanicien). Saunier (Louis), maître électricien, Prigent (Laurent), maître fusilier, rue Creil Jean), maître canonier, Babinvel &fean), maître fourrier, Le Moal (Joseph), maitre radio, Moun (Jean), second-maitre électricien, Kernan (Joseph), second-maitre canonier, Giuegan (Jean), second-maitre électricien, Nicolas (Charles), second-maitre timonier, Tréguer Clean), second-maitre fusilier, Maillot (Elie), second-maitre de manoeuvre, Collin (Roger), second-maitre canonier. Joseph (Roger), second-maitre fourrier, Thuillier (Henri, second-maitre mécanicien Aujeret Clean). second-maitre mécanicien (Iei). (Juiouer ((Groulven), second-maitre mécanicien, Jesou (Georges), second-maitre chauffeur, Mougine (Laurent), second-maitre mécanicien volant. barre (François), second-maitre armurier Riges (William), second-maitre mécanicien. Gressier (Pierre), agent civil chef de Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera,

NOUAILIHETAS,